

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2024-096

Date de la convocation : 12/12/2024

Membres en exercice : 24

Membres présents : 13

Membres votants : 16

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-quatre, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : Mmes Danielle ANDREY, Nadège LAMPSON-GUEILLOT, Françoise PAYEN et MM Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX Bruno DAUPHY, Vincent FLEURY, Pierre LAURENT-CHAUVET, Désiré NANJI, Gérald LORFEUVRE, René SALEZ et Benoît SINGLIT.

Représentés : M. Jean DE POUILLY donne pouvoir de vote à M. Pierre LAURENT CHAUVET, M. Pierre POTRON donne pouvoir à M. Désiré NANJI, M. Michel MEIS donne pouvoir à M. Gérald LORFEUVRE.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU BUREAU DU 21/11/2024

Vu l'article 17 « Fonctionnement du bureau » du règlement intérieur de la Communauté de Communes ;

Considérant que le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 21/11/2024 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

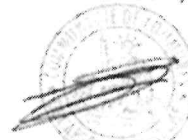
Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 21/11/2024.

La secrétaire de séance,



Françoise PAYEN

Le Président,



Benoît SINGLIT